



*La microchirurgie innovante du dos*

## Communiqué de presse

### VEXIM ELIGIBLE AU PEA-PME

**Toulouse, le 24 mars 2015 - VEXIM (FR0011072602 – ALVXM / éligible au PEA-PME)**, société de dispositifs médicaux spécialisée dans le traitement mini-invasif des fractures vertébrales, confirme son éligibilité au dispositif PEA-PME.

Cette éligibilité est conforme au Décret n° 2014-283 du 4 mars 2014 pris pour l'application de l'article 70 de la loi n° 2013-1278 du 29 décembre 2014 de finances pour 2014, fixant les critères d'éligibilité des entreprises au PEA-PME comme suit :

- L'entreprise emploie moins de 5 000 salariés, et
- Son chiffre d'affaires annuel est inférieur à 1 500 millions d'euros ou le total de son bilan est inférieur à 2 000 millions d'euros.

Par ailleurs et conformément aux dispositions applicables au PEA-PME, les titres VEXIM répondent aux mêmes conditions d'éligibilité que celles applicables au plan d'épargne en actions, à savoir :

- avoir été émis par une société ayant son siège social en France ou dans un autre Etat de l'Union européenne, et
- avoir été émis par une société soumise à l'IS ou à un impôt équivalent dans les conditions de droit commun.

Le respect, par VEXIM, des critères énoncés ci-dessus permet aux investisseurs d'intégrer les actions de la Société au sein des comptes PEA-PME, dispositif dédié à l'investissement dans les petites et moyennes valeurs :

- les modalités d'ouverture de ce nouveau plan sont identiques à celles applicables au plan d'épargne en actions ;
- son plafond est fixé à 75 000€ ;
- les particuliers peuvent détenir leur PEA-PME dans un établissement différent de celui dans lequel est détenu leur éventuel PEA classique ;
- il bénéficie des mêmes avantages fiscaux que le PEA classique.

\*\*\*

## A propos de VEXIM, La microchirurgie innovante du dos

Basée à Balma, près de Toulouse, VEXIM est une société de dispositifs médicaux, créée en 2006. Elle s'est spécialisée dans la création et la commercialisation de solutions mini-invasives pour le traitement des pathologies traumatiques du rachis. Bénéficiant du soutien financier de l'actionnaire historique, Truffle Capital<sup>1</sup>, ainsi que d'aides publiques OSEO, VEXIM a conçu et commercialise le SpineJack®, un implant unique capable de redonner à une vertèbre fracturée sa hauteur initiale et restaurer l'équilibre de la colonne vertébrale. La Société compte actuellement 60 employés. Elle dispose de sa propre force commerciale en France, Allemagne, Italie, Espagne, Suisse et au Royaume-Uni ainsi que de distributeurs notamment en Argentine, Taiwan, Belgique, Afrique du Sud, Colombie, Panama, Venezuela, Chili, Pérou et Équateur et dans les pays suivants où l'enregistrement du produit est en cours : Mexique, Brésil. VEXIM est cotée sur le marché Alternext à Paris depuis le mois de mai 2012. Pour de plus amples informations, visitez : [www.vexim.com](http://www.vexim.com)

## SpineJack®<sup>2</sup>, implant pour le traitement des fractures vertébrales

L'avantage majeur du SpineJack® consiste dans sa capacité à redonner à une vertèbre fracturée sa forme d'origine, restaurer l'anatomie optimale du rachis et assurer ainsi le recouvrement des capacités fonctionnelles du patient ainsi que la neutralisation de la douleur. Grâce à un ensemble d'outils perfectionnés, l'application des implants au sein de la vertèbre s'effectue par voie mini-invasive, sous contrôle radiographique, et en 30 minutes environ, permettant le retour à domicile du patient rapidement après l'intervention. La gamme SpineJack® est composée de 3 implants en titane avec 3 diamètres différents, couvrant ainsi 95% des fractures vertébrales et toutes les morphologies des patients. La technologie SpineJack® bénéficie du soutien des experts scientifiques internationaux du domaine du rachis et d'une protection par des brevets dans le monde entier jusqu'en 2029.

### Contacts

VEXIM  
Vincent Gardès  
CEO  
[investisseur@vexim.com](mailto:investisseur@vexim.com)  
Tel: +33 5 61 48 48 38

Alize RP  
Relations presse  
Caroline Carmagnol  
[vexim@alizerp.com](mailto:vexim@alizerp.com)  
Tél : 01 44 54 36 61 / 06 64 18 99 59

LifeSci Advisors LLC  
Investor Relations  
Michael Wood  
[www.lifesciadvisors.com](http://www.lifesciadvisors.com)  
+1 646 597 6983



- **Nom** : VEXIM
- **Code ISIN** : FR0011072602
- **Mnémonique** : ALVXM
- **Membre de l'indice EnterNext© PEA-PME 150**



<sup>1</sup> Fondée en 2001 à Paris, Truffle Capital est un acteur européen incontournable du capital-risque qui investit et se consacre à la construction de leaders technologiques dans les domaines des Technologies de l'Information, des Sciences de la Vie et de l'Énergie. Truffle Capital gère 550 M€ via des FCPR et des FCPI, ces derniers offrant des réductions d'impôts (les fonds sont bloqués de 7 à 10 ans). Pour plus d'informations, visitez [www.truffle.fr](http://www.truffle.fr) et [www.fcpi.fr](http://www.fcpi.fr).

<sup>2</sup> Ce dispositif médical est un produit de santé réglementé qui porte, au titre de cette réglementation, le marquage CE. Se référer à la notice d'utilisation.